

Comment mettre en place un fonds de dotation et développer une stratégie de mécénat

Pour qui ?

- Collectivités locales (mairie, communautés de communes et d'agglomérations, département ou région)
- Etablissements publics (EPIC, EPA)
- Associations
- Hôpitaux (GH, CHR, CHU), ESPIC...
- Elu.es
- Directeurs.rices et Responsables du mécénat



Quel prérequis ?

Avoir l'ambition de construire une stratégie de développement de la philanthropie au niveau local

Quand ?



À distance – 1 JOUR (7h)

• Jeudi 14 novembre 2024

Contact



formation@finances-territoires.fr



04 69 96 61 60

CRÉER UN FONDS DE DOTATION : PRÉPARATION ET MISE EN ŒUVRE

Objectifs

- ▲ Comprendre les étapes essentielles pour la création d'un fonds de dotation collecteur et redistributeur
- ▲ Développer les compétences nécessaires pour concevoir et lancer un fonds de dotation considéré comme le début d'une stratégie de développement local de philanthropie

Programme

1. Construire des statuts efficaces

- ⊙ Les articles indispensables
- ⊙ S'accorder sur le triptyque Vision-Mission-Valeur
- ⊙ Les statuts comme outil de prospection

2. Créer un conseil d'administration

- ⊙ Rôle des administrateurs
- ⊙ Bien choisir son Président
- ⊙ Limitations et garde-fous au sein du fonds de dotation

3. Les outils indispensables au démarrage du fonds

- ⊙ Charte éthique
- ⊙ Catalogue de projets
- ⊙ Segmentation donateurs et contreparties
- ⊙ Conventions de mécénat, promesses de dons et reçus fiscaux

4. Juridique, fiscal, administratif : les fondamentaux

- ⊙ Le dossier de création du fonds
- ⊙ Obligations administratives
- ⊙ Dons et fiscalité



www.finances-territoires.fr

